

LES JEUNES

REVUE OFFICIELLE DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

ART ET CULTURE

Des activités sur le devant
de la scène

DÉVELOPPEMENT DURABLE
Changer les habitudes du quotidien

BAFA-BAFD
Devenez organisateurs

SOMMAIRE I

01

EDITO

03

LES ÉCHOS

- Les événements sportifs et culturels des derniers mois, 3 questions à l'agenda et le carnet

08

VIE FÉDÉRALE

- Les activités artistiques et culturelles sur le devant de la scène
- UGSEL, des liens renoués

12

REPORTAGE

- En passant par la Lorraine...

16

DOSSIER

- Pour que le Développement durable devienne un réflexe au quotidien
- Les associations, vecteurs indispensables de la vie locale

22

FORMATION

- Une formation qui dynamise autant les jeunes que les structures qui les accueillent

26

JURIDIQUE

- A la recherche de philanthropes

28

SANTÉ

- Des boissons qui coupent les ailes

30

PORTRAIT

- La passion se vit en famille


31

HISTOIRE

- Les Jeunes : toute une histoire

Rejoignez-nous

 /laFSCF

 @LA_FSCF

www.fscf.asso.fr



UN MONDE

PAS SEULEMENT « VERT » MAIS VIVABLE,
VIABLE ET ÉQUITABLE

LAURENCE MUNOZ,
Vice-présidente en charge
du Développement durable,
de la Santé et de la Solidarité

Vous vous souvenez peut-être des premiers articles parus dans Les Jeunes sur le Développement durable ; il s'agissait sans doute de redonner à l'expression galvaudée ses lettres de noblesse. La langue anglaise emploie l'expression de Développement soutenable, n'est ce pas plus parlant ? La définition du rapport Brundtland en 1987 pose clairement les choses : « le développement qui correspond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leur besoin ». Un monde pas seulement « vert », mais vivable, viable et équitable.

Depuis, d'autres notions se sont diffusées comme la responsabilité sociale des entreprises, l'économie sociale et solidaire, qui réclament finalement que l'homme, pris individuellement ou en groupe soit raisonnable. Alors nous aussi, à la FSCF, nous nous sommes demandés si nous étions raisonnables.

Nous avons pris en compte les 9 défis de la Stratégie Nationale du Développement durable du Ministère des Sports, nous les avons lus et interprétés afin qu'ils soient parlants pour notre fédération. Les supports de communication ont été élaborés et mis à disposition des ligues et comités départementaux en échange de leur propre engagement et de l'animation sur leur territoire de l'écriture d'une charte dans les associations.

Aujourd'hui, nous continuons la démarche « une charte, un club » et nous vous invitons à déclarer à votre tour, « la FSCF s'engage, nous aussi... ! ».

Car la réponse aux défis de Développement durable contient des éléments clés de notre projet de développement fédéral. Loin d'arriver « comme un cheveu sur la soupe », cette démarche doit nous permettre de continuer à mettre l'homme au centre de nos préoccupations. Pourquoi sommes-nous engagés dans notre association ? Et pourquoi sommes-nous affiliés à la FSCF ? Quel est le sens de notre engagement sinon de promouvoir l'Homme ? Les différents axes transversaux du projet de développement offrent des pistes pour faire vivre notre spécificité au travers d'actions ciblées, l'engagement civique des jeunes, l'épanouissement des individus qui nous sont confiés, la santé, la solidarité, etc. Ces thèmes ne viennent donc pas en plus des activités, ils en sont le cœur et la raison d'être, ils sont vitaux même. Que chacun, aux différents niveaux de responsabilité fédérale puisse en être pleinement conscient pour un avenir serein et radieux.

Édité par la Fédération Sportive et Culturelle de France
ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 • DURÉE
ILLIMITÉE

Siège social : 22 RUE OBERKAMPF - 75011 PARIS
TÉL : 01 43 38 50 57 • FAX : 01 43 14 06 65
WEB : WWW.FSCF.ASSO.FR
EMAIL : FSCF@FSCF.ASSO.FR

Représentant légal : CHRISTIAN BABONNEAU,
PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Directrice de la publication : GLADYS BÉZIER
Rédactrice en chef : MARION LACROIX
Rédactrice en chef adjointe : LINE LOUVEAU
Comité éditorial : CHRISTIAN BABONNEAU, JEAN

FOURNIER, PHILIPPE BLANC, GLADYS BÉZIER,
LAURENCE SAUVEZ, MARION LACROIX ET LINE
LOUVEAU

Relecture : PHILIPPE BLANC ET CLAUDE SCHMIT
Rédacteurs : LINE LOUVEAU, PHILIPPE BLANC,
CLAUDE SCHMIT ET ARTHUR BOILEAU

Crédits photos : FSCF, LINE LOUVEAU, MARION
LACROIX ET HISTOIRES D'IMAGES

TIRAGE 7500 EXEMPLAIRES • DÉPÔT LÉGAL AOÛT 2007

Abonnement annuel : 15 EUROS

ABONNEMENT@FSCF.ASSO.FR

Prix unitaire : 4 EUROS.

Numéro de commission paritaire : 0414G84322

Maquette et exécution : COMQUEST
7 BD DU MARÉCHAL JUIN - 91370 VERRIÈRES LE
BUISSON
TÉL : 01 69 30 29 29 • FAX : 01 69 30 29 07
WEB : WWW.COMQUEST.FR

Impression : CENTR'IMPRIM
RUE DENIS PAPIN - ZI «LA MOLIERE» - BP 16
36101 ISSOUDUN CEDEX
TÉL : 02 54 03 31 32 • FAX : 02 54 03 31 31
WEB : WWW.CENTRIMPRIM.FR



L'AGENDA

24-25 mai :

Gymnastique Féminine et Masculine : Championnats nationaux individuels FSCF (CD Orne)

GRS : Championnat national FSCF Fédéral 1 (Nogent-sur-Oise)

29-30-31 mai :

Basket-Ball : Finales Nationales FSCF Vétérans (Quimper)

31 mai-1er juin :

GRS : Championnat national FSCF Fédéral 2 (Juvisy)

7-8 juin :

Basket-Ball : Critérium et Finales nationales FSCF Benjamin(es)

Finales Nationales FSCF Cadets et Séniors (Bordeaux)

Natation : Championnat national FSCF (Saint-Etienne)

Danse : Rencontres nationales FSCF (Thiers)

Musique : Grands Prix Nationaux FSCF (Villeneuve-sur-Lot)

14 juin :

Volley-Ball : Championnat national FSCF de Volley de plage (Saint-Malo)

14-15 juin :

Football : Finales nationales FSCF U15 et U17 et Finales nationales FSCF Vétérans (Chambéry)

Gymnastique Masculine : Championnat national FSCF par équipes (Audincourt)

21-22 juin :

Tir à l'Arc : Championnat national FSCF (Feurs)

Football : Finales nationales FSCF Poussins et Benjamins (Cholet)

Gymnastique Féminine : Championnat national FSCF F2-F3 (Couëron)

GRS : Challenge national FSCF (Châlons-en-Champagne)

24-25 juin :

Boules : Championnat national Vétérans (Dardilly)

28-29 juin :

Boules : Championnat national FSCF (Dardilly)

Tir : Championnat national FSCF Ecole de Tir, Arbalètes match et Championnat national Armes anciennes et pistolets gros calibres (Laxou et Neuves Maisons)

Gymnastique Féminine : Championnat national F1 (Arnas)

Twirling : Championnat national par équipes (Rennes)

20 ANS DE RANDONNÉE À LA FSCF



Tétra Lyre, c'est le nom de la 20ème promotion de la formation Randonnée pédestre. Il fallait donc un événement de taille pour marquer le coup. Sous l'impulsion de la Ligue FSCF Provence-Alpes-Côte d'Azur, le projet « Famille Sympa du Chemin Fédéral » se met progressivement en place. L'idée : à partir des quatre coins de la France, rallier à l'aide de n'importe quels moyens de locomotion non motorisés le lieu du prochain congrès fédéral, en l'occurrence Saint Etienne. Pas de contrainte de date ni de parcours. Chacun peut proposer son itinéraire à la période qui lui convient. Le but est de s'engager à réaliser une étape du « chemin fédéral ». Une devise : « Accueil, Ambiance, Amitié ». Adeptes de la randonnée ou non, toutes les

associations de la fédération peuvent participer à ce grand rassemblement. Ainsi, chaque étape pourra être agrémentée d'une autre activité comme le chant, le théâtre, le stretching, etc. En fin de journée, le groupe de randonneurs sera accueilli par une « famille sympa » qui proposera de terminer la journée en toute convivialité. Une dizaine de régions participent déjà à cette manifestation, dont la première étape s'est déroulée fin mars en Ile-de-France.

Pour participer contactez Michèle COUSINOU de la Ligue PACA au 06.70.13.30.29

L'ÉCHÉANCE SE RAPPROCHE

Comme vous le savez déjà, la FSCF aura un nouveau site internet à partir de septembre. Un projet ambitieux qui vise dans un premier temps à faciliter la vie de chacun. Le site sera plus intuitif et dans l'air du temps. Tous les contenus et les visuels seront retravaillés pour apporter des informations claires le plus rapidement possible. Ce site est la vitrine de la fédération, il se doit de refléter du mieux possible les activités mais aussi

les compétences et les valeurs de la FSCF. Pour correspondre au mieux au besoin, un club utilisateur va être mis en place. Son objectif : réunir un panel d'utilisateur mais aussi de personnes extérieures à la fédération pour satisfaire les attentes de chacun.

Si vous voulez en faire partie et participer à l'élaboration du site, envoyez un mail à : webmaster@fscf.asso.fr

« COURIR POUR ELLES » LABELLISÉE



En mars dernier, la course a obtenu le label CNOSF. Ce label est attribué à un événement ou une action. Il témoigne de l'exemplarité de la démarche au regard de l'Agenda 21 et de la charte « Sport et Développement durable ». L'association « Courir Pour elles » s'inscrit dans la prévention du cancer par l'activité physique. Cette année, la course aura lieu le 25 mai au Domaine de Lacroix Laval à Marcy l'Etoile (69). Deux parcours, un de 10 et un de 5 kilomètres pourront être effectués.



UNE SECTION EVEIL EST NÉE

L'Association Sportive d'Avrillé (Pays de la Loire) vient d'ouvrir une section Eveil de l'enfant qui accueille des bambins de 9 mois à 5 ans. Elle a vu le jour grâce à Sébastien Pagnal, titulaire d'un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport). Cette formation lui a permis d'assister à des cours sur l'animation des activités physiques dans le secteur de la petite enfance. Désormais, il encadre les petits et leurs parents assisté de jeunes gymnastes. Actuellement, le club compte déjà 85 inscrits.



OPÉRATION « SAVOIR NAGER » 2014

Depuis quelques années déjà, le Ministère chargé des Sports en collaboration avec la Fédération Française de Natation organise durant la période estivale des stages gratuits. Pour plus d'ampleur, les fédérations membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) dont la FSCF fait partie se sont aussi engagées dans le projet. Le but : une action de prévention des noyades

dans un premier temps mais aussi permettre au plus grand nombre d'enfants de 7 à 12 ans d'accéder à la culture de l'eau et de toutes les activités aquatiques existantes. L'enfant ressort de ces stages avec les compétences minimales permettant d'assurer sa sécurité dans l'eau. Ces capacités sont notamment validées par le test de Sauv'nage de l'Ecole de Natation Française.

LE SPORT C'EST LA SANTÉ

Pour préserver sa santé et ne pas se mettre en danger lors d'activités physiques, il faut être à l'écoute de son corps. Quelque soit son niveau, le sportif, même du dimanche, doit prendre des précautions. Le Ministère des Affaires sociales et de la Santé et le Ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ont lancé une campagne nationale de prévention : « Le sport, c'est la santé, 10 réflexes en or pour la préserver ». Cette campagne énumère 10 règles d'or prescrites par le Club des Cardiologues du sport et repose sur trois principes simples : faire attention à sa santé, res-



pecter certaines consignes basiques et surveiller les signaux anormaux.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la campagne : www.sports.gouv.fr/10reflexesenor

« CLUBS AMIS DE L'UNICEF »

En janvier dernier, l'UNICEF France a lancé l'initiative « Clubs amis de l'UNICEF », avec comme premier club à recevoir le label, le FC Lorient, club de football professionnel de Ligue 1, avec qui l'UNICEF a signé une convention. Cette opération a pour but de faire vivre un réseau de clubs de tous sports qui s'engagent, sous l'égide de la Convention internationale des droits de l'enfant, à prendre des initiatives et à promouvoir des actions pour œuvrer en faveur de la cause des enfants et soutenir des programmes menés par l'UNICEF sur le terrain.



DU CHANGEMENT AU GOUVERNEMENT

A l'occasion du remaniement gouvernemental, Madame Najat Vallaud-Belkacem a été nommée le 2 avril 2014 au poste de Ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Elle sera épaulée par Thierry Braillard, nouveau Secrétaire d'Etat aux sports.

La FSCF tient à remercier Valérie Fourneyron, ancienne Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie associative pour l'accueil qu'elle a réservé lors des différentes rencontres au ministère. La fédération tient également à la remercier pour son soutien dans le dispositif des « emplois d'avenir » et lui souhaite de réussir dans ses nouvelles attributions.

3 QUESTIONS à



Jean-Michel Bastien, Agent de développement jeunesse du Comité du Maine-et-Loire (49)

QU'EST CE QU'UN ELI (ESPACE LOISIRS ITINÉRANT) ?

Un ELI est un accueil de loisirs sans hébergement où l'on pratique en majorité des activités sportives et culturelles.

Il propose aux jeunes de 8 à 17 ans de se retrouver dans la salle des sports de leur commune durant les vacances scolaires.

COMMENT PEUT-ON LE METTRE EN PLACE ?

Le principe est de créer un partenariat avec la commune. Elle met à disposition la salle de sport mais aussi un lieu d'hébergement pour les animateurs. Elle s'occupe aussi de tout l'aspect administratif concernant les inscriptions. La commune est une aide financière mais aussi matériel. La structure organisatrice doit, quant à elle, prendre en charge le coût des animateurs, les éventuels frais de déplacement et aussi un investissement supplémentaire de matériel pour pouvoir proposer aux enfants des activités variées.

QUEL RÔLE PEUT JOUER UN ELI DANS LE DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES ?

QUELS SONT LES AVANTAGES ? L'intérêt premier pour les communes rurales, c'est de proposer aux enfants qui n'ont pas forcément la chance de partir en vacances des activités peu onéreuses près de chez eux. L'intérêt pour le comité départemental réside dans le partenariat financier puisque les ELI financent en grande partie les charges du personnel du comité. Mais ils permettent aussi aux éducateurs qui n'ont pas d'activité pendant les vacances de compléter leur planning. Et dernière chose, il existe un lien évident entre les ELI et le BAFA. Nombre de jeunes que l'on a formés au BAFA se retrouvent maintenant animateurs dans les ELI. C'est un bon moyen de passer leur stage pratique.

UNE CENTENAIRE TOUJOURS AUSSI ALERTE

En septembre 1913, l'Abbé Mougeot écrivait dans l'Echo Paroissial d'Ornans : « Depuis longtemps, nous désirions adjoindre à notre Patronage paroissial une section de gymnastique. Nous sommes aujourd'hui assurés d'avoir les moniteurs nécessaires pour un groupement de soixante gymnastes dont une vingtaine

d'adultes et une quarantaine de pupilles.

Le concours de Besançon qui réunissait, il y a quelques semaines plus de 3000 gymnastes, a été un émerveillement pour la région, non seulement par la science gymnique mais par la bonne tenue des gymnastes groupés sous le règlement et la direction de la

Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France (FGSPF).

Notre drapeau sera le drapeau de la France, le cher et glorieux drapeau tricolore. La nouvelle société s'appellera : « Les Gâs de la Vallée ». Tambours et clairons en tête feront retentir joyeusement les échos de leur vallée, dans leurs sorties et leurs marches d'entraînement ».

100 ans plus tard, les membres de l'association devaient honorer cet anniversaire. C'est donc tout au long de l'année 2013, par le biais de différents événements sportifs ou autres que ce fut chose faite. Avec, pour terminer en beauté, le 8 décembre dernier, le repas d'anniversaire officiel en présence de Christian Babonneau, Président général de la FSCF, André Bruchon, Président de la Ligue Franche-Comté FSCF, Jean-François Longeot, Maire d'Ornans, Marie-France Junod, Présidente du Comité départemental du Doubs et Gérard Coulet, Président des Gâs de la Vallée.



LES JEUNES FAIT PEAU NEUVE



Pour ce nouveau numéro, le magazine de la Fédération Sportive et Culturelle de France se présente à vous sous un nouveau jour. Plus dans l'air du temps, plus épuré, sa maquette a été retravaillée pour rendre la lecture plus facile et mettre en valeur les photos.

A ce titre, participez au jeu concours qui récompensera la meilleure photo avec votre magazine LES JEUNES. Le gagnant verra sa photo publiée dans le prochain numéro de juillet.

Envoyez vos photos ainsi que vos coordonnées à journaliste@fscf.asso.fr

DU CHANGEMENT À LA PRÉSIDENTIE DU LYONNAIS

Depuis le 22 avril, la Ligue du Lyonnais de la FSCF a une nouvelle Présidente. Il s'agit de Cécile Farges-Allaix qui succède à Emmanuel Barrou. Cette ancienne gymnaste était déjà très investie dans le milieu de la GRS. Monitrice puis juge fédéral, elle présidait la Commission GRS du Lyonnais depuis 8 ans. Tâche pour laquelle elle va passer la main du fait de ses nouvelles fonctions. A 31 ans, Cécile Farges-Allaix a souhaité reprendre le flambeau notamment grâce à une équipe qu'elle qualifie « d'ultra motivée ». « Je suis convaincue qu'à plusieurs nous sommes bien plus fort et qu'il y a un très grand potentiel dans nos troupes ».

UNE PREMIÈRE !

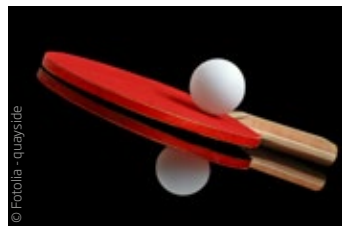
Le Comité départemental de Moselle FSCF organise pour la première fois une journée portes ouvertes. Venez découvrir le 1er juin une partie des activités que propose la Fédération Sportive et Culturelle de France à travers différents stands et animations. Les inscriptions sont gratuites pour tout le monde adhérents ou non de la fédération. Au programme le matin, un parcours de 9kms à faire en marchant ou en courant, une visite guidée de la ville de Phalsbourg et juste avant la pause du midi un cours de zumba. L'après-midi, du foot, du volley, du tennis de table, du judo et même un concours de pétanque. Tout cela ponctué de démonstrations de twirling de l'équipe de Lorraine. Une journée riche en activités donc qui a pour but que chacun trouve quelles baskets mettre à ses pieds !

Pour plus d'informations, contactez le Comité départemental de Meurthe et Moselle au 03.83.38.07.88

L'INITIATIVE ARC ATLANTIQUE

Le 25 janvier dernier, les quatre Présidentes des Ligues qui bordent l'Océan Atlantique, à savoir : Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine se sont réunies. Ce rassemblement inédit avait pour objectif de voir s'il était pertinent pour le développement de chacune d'avancer et de travailler ensemble. La réponse à l'évidence fut positive. Il reste donc maintenant à organiser l'entraide interligue. L'enjeu n'est autre que d'aboutir à des actions transversales en partageant les connaissances de chacun. A terme, chaque réunion serait basée sur une thématique précise. Un paramètre de cette initiative a déjà été acté ; une volonté de créer un événement commun dans le but de mettre des noms sur des visages, de renforcer la communication entre les voisines et enfin de montrer les compétences de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

LE CHALLENGE LECUYER



La 17ème édition du Challenge Lecuyer, compétition nationale de tennis de table, a eu lieu cette année les 22 et 23 mars. L'Union Sportive Kremlin Bicêtre (USKB) était en charge de l'organisation avec le sou-

tien du Comité du Val-de-Marne FSCF et de la Ligue Ile-de-France. Tous les bénévoles du comité d'organisation ainsi qu'Alain Mondésir, Président de l'USKB et Alexia Nerfie-Purkart, Présidente du Comité départemental ont contribué à la réussite de cet événement qui s'est déroulé dans le plus grand fair-play. A noter la présence de représentants nationaux de la FSCF : Jacqueline Rocher, Secrétaire générale, Patrick Laurendeau, Vice-président chargé des

activités sportives, Jean-Michel Iltis, délégué du Comité directeur auprès du tennis de table, Jean Vintzel, Président d'honneur de la fédération et Roland Demesse, ancien Responsable de la Commission nationale de Tennis de Table. Toute cette délégation, accompagnée des responsables locaux a distribué les récompenses aux joueurs, ainsi que le Challenge Lecuyer remis en jeu chaque année. Pour cette édition, le trophée a été attribué à L'Avant Garde Du Rhin (AGR).

FORMA' : UN NOM À RETENIR !

FORMA'
Institut de formation



Déjà actif depuis 2012, l'Institut de Formation de la Fédération Sportive et Culturelle de France possède maintenant son propre nom. Rebaptisé FORMA', il accompagne toutes les personnes qui souhaitent se professionnaliser dans le domaine de l'animation et du sport. L'évolution du contexte de la formation dans le champ de l'animation et du sport. La création de nouveaux emplois par le biais notamment de la réforme des rythmes scolaires a conduit la Fédération Sportive et Culturelle de France à proposer des offres de formation professionnelle. Ainsi, l'Institut FORMA', met en oeuvre des sessions qualifiantes aux métiers du sport et de l'animation. Il s'agit de formations continues, diplômant des animateurs socioculturels et des éducateurs sportifs.

LA CHARTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

Le Ministère chargé des Sports, a établi une charte contre l'homophobie dans le sport. La Fédération Sportive et Culturelle de France est signataire de cette charte qui stipule que l'homophobie est une discrimination contraire aux principes universels de protection des Droits de l'Homme. Les structures signataires s'engagent aussi, parmi quatre autres points, à promouvoir la diversité dans le sport et assurer la diffusion de messages sur la tolérance, le respect et la dignité, en incluant systématiquement l'orientation sexuelle et la lutte contre l'homophobie.



© Fotolia - kotyagami

UNE ACTUALITÉ ? UN MESSAGE À FAIRE PASSER ?



Vous l'avez peut être déjà aperçue ou même rencontrée durant les Assises de Printemps. Elle, c'est la nouvelle journaliste de la Fédération Sportive et Culturelle de France. Arrivée depuis la fin du mois de février, Line Louveau fait maintenant partie du service communication. Diplômée d'un Master de l'Ecole Supérieure de Journalisme de Paris mais aussi titulaire d'un BPJEPS Sports Collectifs, la jeune femme a toujours concilié sa passion du sport et son engouement pour le métier de journaliste. Son sport de prédilection : le basket-ball. Sport qu'elle pratique mais aussi qu'elle enseigne à des garçons de moins de 17 ans. En charge de la rédaction du magazine Les Jeunes mais aussi des actualités du site internet et des réseaux sociaux, n'hésitez pas à lui faire part de vos photos, textes ou tout simplement de vos événements par mail à : journaliste@fscf.asso.fr



SOLEADER A SA MARRAINE

Vice-championne olympique 2012 en tir au Pistolet à 10 mètres, Céline Goberville devient la marraine du séjour Soleader 2014 qui aura lieu du 24 au 31 août au Château de Moulereins à Gradignan (33). Depuis toujours, Céline fréquente les championnats nationaux FSCF de Tir. Elle a remporté en 2010 les Jeux de la FICEP.

Pendant le séjour Soleader, Céline sera en phase finale de sa préparation aux Championnats du Monde, mais donnera rendez-vous aux jeunes participants via les réseaux sociaux. « Parce que le sport c'est un mode de vie, je suis fière de partager les valeurs du sport avec vous en tant que marraine du séjour Soleader ! ».

Plus d'informations sur le séjour SoLeader sur le site www.jesuissoleader.fr



LE CARNET

Décès

Bénédicte VERLOO, secrétaire de l'Aiglonne et juge nous a quitté le 3 avril. La maladie l'a emportée malgré sa force et sa lutte dans sa 41ème année. L'Aiglonne de Ste Ménéhould, le Comité départemental de la Marne et les juges de gymnastique féminine remercient « Béné » pour tout ce qu'elle a fait au sein de l'association et partout où elle passait.

Max DAVID, est décédé le 29 janvier 2014. Il avait été Vice-président de la Ligue de Franche-Comté FSCF et officiait en tant que Président du Comité départemental du Jura mais aussi de l'Espérance Lédonnienne.

Santiago CATALA, père d'Anita Baudoin, membre du groupe Histoire et Patrimoine de la FSCF nous a quitté le 9 février 2014 à l'âge de 88 ans.

Hubert MANGENOT ne prendra pas sa 87ème licence à la St Maurice de Verdun. Fidèle parmi les fidèles, « l'Hubert » comme l'appelaient tous ses amis est parti retrouver ses copains basketteurs au ciel. Après une courte hospitalisation, il est décédé le 13 février 2014 à Verdun à l'âge de 88 ans.

Il était certainement l'un des plus anciens licenciés de la FSCF, sans discontinuité. En effet, il possédait une licence depuis 1928 (voir les jeunes n°2537 de juillet 2013) et les avait toutes gardées. Bien sûr ses activités au sein de la légion St Maurice se limitaient au secrétariat et au « papy basket » mais ce personnage restera gravé dans tous les esprits.

Antoine BATIE, né le 16 mars 1927, est décédé le 20 avril 2014 durant le week-end de Pâques. Pendant ses 41 années à la tête de l'association de la

Jeanne d'Arc d'Izieux, il s'efforcera de la faire prospérer, il sera l'instigateur de la création de nouvelles sections, comme le tir à l'arc en 1984, dont il fut le Président de la Commission fédérale durant quelques années, et de la danse de salon en 1985. Pendant ce long bail, beaucoup de faits marquants sont venus jalonner son parcours comme notamment l'organisation du Championnat fédéral féminin de 1978, où plus de 6000 filles et quelques 500 musiciens prirent part à la compétition et firent ainsi connaître la ville de Saint-Chamond dans la France entière.

Armand REVERCHON, est décédé le 19 avril à l'âge de 91 ans. Président de l'Etoile de Montaud de 1968 à 1982, il en a aussi été adhérent en tant que coureur de vitesse. Multi-casquettes, il fut aussi Président de la Commission nationale de

Tennis de Table et était également Vice-président du Comité départemental de la Loire FSCF. De nature calme, il savait exposer ses idées avec beaucoup de persuasion.

Jean-Marie SARRON, est né le 2 août 1942 et nous a quitté le 24 avril dernier. Il était prêtre du diocèse de Besançon et aumônier national de la Fédération Sportive et Culturelle de France de 1983 à 1987. Troisième enfant d'une famille d'agriculteurs, il a fait ses études secondaires au petit séminaire de Notre-Dame de Consolation-Maisonnettes (Doubs) puis ses 2 années de philosophie au séminaire de Favertney (Haute-Saône). Après 4 ans de théologie au grand séminaire de Besançon, il est ordonné prêtre le 29 juin 1969 par Monseigneur Lallier.

Naissances

Louis, né le 2 décembre 2013, fils d'Emmanuel et Rachel Gué, Présidente du Comité départemental du Calvados FSCF.

Alyssa, ses petites mains toutes dodues et ses pieds à croquer ont comblé de bonheur ses parents. Le 20 février 2014, Anita et Pierre Baudouin, membres de la Commission Histoire et Patrimoine deviennent par la même occasion arrière grands-parents.

Distinctions

Clément Schertzinger est nommé dans l'ordre de Saint-Sylvestre. Cela fait deux nominations pontificales pour les dirigeants FSCF en 2014.

Les médaillés Jeunesse et Sports de l'année 2013 et début 2014

Médaille d'Argent à :

Annick ALBAUT, Membre et juge des Vaillantes de la Marne (Marne).

Marie-Claude PICOT, Trésorière adjointe de l'Amical Sainte Cécile de Longeville et Barrois.

Danielle LABRE, Animatrice de GFD et de randonnée et membre du Conseil d'Administration de l'Amical Sainte Cécile de Longeville.

Médaille d'Or à :

Madame Elna ZEIMET, Secrétaire des Vaillantes de la Marne et ancienne Présidente de cette association.

AMATEURS DE MARCHE NORDIQUE, RENDEZ-VOUS DANS LE VERCORS

Du 19 au 22 juin 2014 se déroule la deuxième édition de l'EURONORDIC WALK, un événement 100% marche nordique sur un plateau de moyenne montagne dans les Alpes, à 30 minutes de Grenoble. De nombreux clubs, associations et fédérations seront représentés. Déjà présente l'an passé, Marie-José Grandemange, responsable de l'organisation pour la délégation FSCF, compte bien agrandir ses troupes cette année. Selon le niveau, quatre parcours différents sont proposés. De 1 heure à 6 heures et de 30 mètres à 1270 mètres de dénivelé pour les plus téméraires. Au cœur du Parc Naturel Régional du Vercors, les parcours privilégient la diversité des paysages, la beauté des

points de vue et la découverte de l'artisanat local.

Pour ceux qui le désirent, le gîte « Le secret des pierres » sera le point de rassemblement pour les nuits des participants.

Pour plus d'informations et/ou pour s'inscrire : www.euronordicwalk.com
Si vous voulez faire partie de la délégation FSCF, contacter Marie-José Grandemange de la Jeanne d'Arc de Drancy au 01.48.31.94.51



Cap sur les vacances !

DES SÉJOURS «TOUT COMPRIS»

Vacances à la mer, à la montagne ou à la campagne ? Cet été, partez dans l'un des 100 villages vacances Cap France, situés dans les plus belles régions de France. Vous trouverez toujours l'offre qui vous convient ! En famille, en couple, entre amis ou en groupe, pour un week-end ou long séjour, en pension complète, demi-pension ou en location, votre village vacances vous attend !

Pour des vacances en famille réussies, Cap France a pensé à « tout » !

Selon vos envies, profitez d'un accueil chaleureux, d'hébergements adaptés, de nos tables gourmandes, de nos clubs enfants/ados, de la diversité de nos animations et de nos activités. Tout est prévu pour les petits comme pour les grands ! Des séjours « tout compris » pour vivre des vacances comme vous les aimez !

Prix tout compris

- + Pension complète, demi-pension, location,
- + Animations et activités variées,
- + Nombreux équipements de loisirs,
- + Clubs ados, enfants et nursery,
- + Accueil personnalisé et confort soigné,
- + Séjours à thèmes : randonnées, gastronomie, bien-être, sports, loisirs, ...

Commandez ou téléchargez le guide été 2014 sur www.capfrance-vacances.com

Cap sur le départ

CAP FRANCE
28 Place Saint-Georges - 75009 PARIS
Tél. : 01 48 78 84 25 - info@capfrance.com

www.capfrance-vacances.com

Remise adhérent

-10% sur vos séjours familles dans les villages Cap France.



Suivez-nous...



www.capfrance-vacances.com



LES ACTIVITÉS

ARTISTIQUES ET CULTURELLES SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

Dans le cadre de son projet de développement 2013-2016, la Fédération Sportive et Culturelle de France a décidé de mettre en place une Commission Nationale des Pratiques Artistiques et Culturelles (CNPAC). Depuis la rentrée de septembre, la CNPAC contribue à harmoniser et dynamiser les pratiques fédérales. L'objectif est clair : faire que ce domaine devienne un véritable atout et offrir aux adhérents le choix de s'épanouir physiquement mais aussi culturellement et artistiquement.

La fédération est fière de pouvoir porter haut et fort cette étiquette pluridisciplinaire. Mais, force est de constater que sur le plan culturel il fallait fournir de gros efforts pour être en cohérence avec les activités sportives notamment d'un point de vue organisationnel. C'est la première mission que s'est fixée Monique Rouge, Responsable de la CNPAC : « Il faut un circuit où l'on puisse s'y retrouver ». En effet, une commission des PAC (Pratiques Artistiques et Culturelles) n'est pas présente dans toutes les ligues. Il en va de même pour les comités départementaux. « J'appelle à tour de rôle chaque ligue pour qu'elle comprenne que la réforme est en marche », souligne Monique Rouge. « Il faut que les associations se sentent encore plus soutenues au niveau fédéral ». La CNPAC se laisse donc jusqu'à la rentrée prochaine pour remettre de l'ordre administrativement parlant.

« J'ai envie, j'ose ! »

Monique Rouge, Responsable de la CNPAC

La culture accessible à tous, c'est le leitmotiv du Ministère de la Culture et de la Com-

munication. A son échelle, la Fédération Sportive et Culturelle de France souhaite contribuer activement au processus. La culture, il est possible d'y prendre part à tout âge, comme l'explique Monique Rouge : « J'ai 40 ans, je veux faire de la musique, j'ose ! Pour pratiquer une activité culturelle il n'y a pas de cloisonnement d'âge, de sexe ou de force. Il faut que toutes les personnes qui désirent se lancer puissent trouver une association près de chez elles... Et un club FSCF qui plus est » !

La fédération doit donc être un soutien et un élément moteur dans les initiatives locales. « Il y a tellement de choses magnifiques qui se passent sur le terrain », souligne Monique Rouge. Pour que le travail de chacun soit reconnu, il faut un organe capable de faire le lien entre la fédération et les associations, c'est en cela que la CNPAC est importante. Mieux communiquer ensemble pour pouvoir proposer des offres attractives et surtout que chacun y trouve son compte.

VOIR PLUS GRAND

Une fois la dynamique enclenchée, il va sans dire qu'il ne faut pas la perdre. Prati-

quer des activités artistiques et culturelles c'est bien, les mettre en valeur c'est mieux ! L'objectif est de pouvoir créer des événements régionaux voire nationaux. A long terme, il va falloir veiller au renouvellement des compétences. En lien avec l'Institut FORMA' de la fédération, l'idée est de créer un vivier de personnes compétentes. Aider à se former d'un point de vue pédagogique (l'art et la culture ne sont pas appréhendés de la même façon selon l'âge), proposer des stages artistiques, créer une interactivité, c'est aussi ça le but. Par ailleurs, la CNPAC aimerait pouvoir faire partie du réseau éducatif. C'est à l'école que les enfants, peu importe leur statut social, peuvent développer leur esprit critique. Il faut construire des méthodes qui les incitent à devenir curieux. Durant les temps périscolaires, pouvoir leur offrir des activités variées pour qu'au moins ils aient le choix, qu'ils goûtent à l'art et la culture et que cela ne soit plus une contrainte mais un plaisir d'apprendre.

CÔTÉ MUSIQUE...

Les Grands Prix Nationaux de Musique se dérouleront cette année dans le Lot-et-Garonne (47) les 6-7 et 8 juin (week-end de la Pentecôte). L'association de La Batterie-Fanfare des Jeunes Villeneuvois sera en charge de l'organisation. Au programme de ces trois jours, des concours individuels mais aussi des ensembles de percussions. Le samedi soir, une grande fête de nuit sera organisée avec un bal et le concert de l'Orchestre de Batterie Fanfare de Paris (OBFP).

La commission nationale des musiques de la Fédération Sportive et Culturelle de France propose aussi en juillet un stage de musique assistée par ordinateur. Celui-ci aura lieu au conservatoire de Cholet du 30 juin au 6 juillet.

Pour s'inscrire à ce stage, contactez le service formation au 01.43.38.89.98





CÔTÉ DANSE...

Les Rencontres nationales de danse, qui se tiendront cette année à Thiers (63) les 7 et 8 juin, sont l'occasion chaque année de passer un moment convivial et surtout sans aucune appréhension par rapport à une quelconque compétition. Et oui, pas de pression pour les 280 danseurs engagés car la particularité de ce rassemblement est qu'il n'y a pas de classement. 6 conseillers artistiques, professionnels de la danse seront présents tout au long du week-end pour aiguiller et aider les participants. Le samedi, les 27 chorégraphies des 17 associations seront présentées aux conseillers artistiques dans le cadre d'une répétition générale. Le but est d'effectuer les derniers changements et d'avoir un échange constructif avec les conseillers. Les passages pour les 4 catégories sont programmés le samedi soir et le dimanche. La prise de risque, les costumes et l'originalité seront des points déterminants dans l'attribution des appréciations finales. Jazz, contemporain, hip-hop, tous les styles seront représentés du moment qu'ils sont chorégraphiés. Chacun pourra aussi participer à des ateliers pour découvrir des activités comme : le cirque, la danse orientale, la salsa ou encore l'interprétation scénique.

NOS ENFANTS ONT-ILS DROIT À L'ART ET LA CULTURE ?



Lors du congrès FSCF 2013, Jean-Gabriel Carasso, auteur de l'ouvrage remarquable « Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ? », est intervenu sur l'importance de l'art et de la culture pour la nouvelle génération, un peu trop happée par les nouvelles formes de médias. Il a présenté avec conviction et clarté la politique de l'éducation artistique et culturelle, telle qu'elle est conçue par le mouvement d'éducation populaire, les enseignants et les artistes. Nombre d'enfants introvertis, mal dans leur peau, se découvrent en pratiquant théâtre, danse ou chant choral. Aujourd'hui, que reste-t-il de son passage à la FSCF ? Le point avec Claude Schmit, Vice-président délégué aux Activités culturelles.

qui fonctionne sur la sensibilité, l'émotion, ou l'esthétique.

Ensuite, parce qu'on sait que seulement 20 % de la population fréquente les structures culturelles, quand 90% pratique un sport.

Enfin parce qu'on fabrique notre imaginaire à notre insu - celui des jeunes en particulier - pour gagner des parts de marché sur tous les fronts, et que cela est insupportable.

IL Y A DONC DES ENJEUX FONDAMENTAUX EN PERSPECTIVE...

Oui, fondamentaux pour la construction des individus et de la société. Et si l'on croit que, pour les former, il suffit de leur proposer une petite activité en plus, histoire de passer le temps, on n'a rien compris. Rien compris du tout ! Car c'est la dimension esthétique sensible qui est en jeu.

ALORS, QUE FAIRE, NOTAMMENT POUR LES JEUNES ?

Rien de moins que d'entrer dans le dispositif des rythmes scolaires et surtout dans celui du « parcours d'éducation artistique et culturel » qui lui est obligatoire. Et il faut leur offrir, en dehors du temps scolaire, des espaces leur permettant des expériences artistiques partagées. C'est indispensable... Auparavant, il aura fallu créer un réseau culturel fédéral, penser à la formation de cadres et d'animateurs, et à un partenariat avec les artistes. Mais, pour avancer, soyons optimistes en nous disant qu'il y a mille et une façons de s'ouvrir au monde de l'art, et que cette idée là est fondamentale.

COMMENT TRANSFORMER LES REPÈRES ACTUELS DES ENFANTS ET LEUR PERMETTRE DE S'OUVRIR À LA CURIOSITÉ ET À LA SENSIBILITÉ ?

Tout simplement par une plus grande pratique artistique et par de plus nombreux rapports aux artistes et aux œuvres d'art. Aujourd'hui, ces sujets deviennent cruciaux.

POUR QUELLES RAISONS ?

D'abord, parce que nous vivons une crise de notre système éducatif qui fait travailler une seule moitié du cerveau, celle qui fait appel à la raison, au savoir, aux concepts, mais qui abandonne, avec les conséquences que l'on sait, l'autre moitié, celle

L'ACTION CULTURELLE ET LA COFAC

(Coordination des Fédérations et des Associations de Culture et de communication)

Fidèle à son engagement au sein de la COFAC sur tous les champs culturels, la FSCF participe activement à la réflexion commune sur des thèmes qui font l'actualité du moment.

- La place des associations dans l'élaboration des politiques culturelles, à l'échelle régionale, départementale et locale.
- La reconnaissance des pratiques en amateur et le projet de sécurisation juridique des adhérents, dans la concer-

tation organisée par le Ministère de la Culture (projet toujours en cours).

- Les besoins en financement des associations.
- L'engagement associatif, devenu la grande cause nationale 2014, avec pour objectif la reconnaissance du bénévolat et la validation des acquis professionnels.
- La loi de refondation de l'école avec deux

volets essentiels pour les associations : la réforme des rythmes scolaires connus de tous et le parcours d'éducation artistique et culturelle, très peu connu et pourtant obligatoire pour tout enfant en âge de scolarité.

Autant de sujets susceptibles de préoccuper nos associations ou les acteurs culturels d'une région pour développer de nouvelles offres de coopération territoriale, en faveur de toutes et de tous.

L'UGSEL : DES LIENS RENOUÉS

Samedi 29 mars 2014, durant les Assises de Printemps, Christian Babonneau, Président général de la FSCF et Daniel Renaud, Président de l'UGSEL ont signé une convention de partenariat. Des relations de longue date qui se devaient d'être concrétisées pour avancer main dans la main.

« C'est la FGSPF (Fédération gymnastique et sportive des patronages de France) qui a créé l'UGSEL, née le 10 février 1911, d'une maman qui n'avait donc que 13 ans. La fille grandit, bien entendu, et coupa le cordon ombilical dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les seuls contacts entre les deux institutions furent dès lors la présence, le plus souvent parfaitement muette, d'un représentant de chacune des deux institutions aux réunions du Comité directeur et/ou du bureau de l'autre. La séparation n'alla pas sans en blesser quelques uns, ou en agacer d'autres, navrés de voir deux partenaires si naturels et complémentaires s'ignorer ».

Extrait du livre de Jean-Marie Jouaret « Petite histoire partielle et partielle de la Fédération Sportive et Culturelle de France », Volume 1.

Un centenaire s'est passé et des réunions, protocoles d'accord et partenariats plus ou moins fructueux entre la mère et la fille se sont succédés. Aujourd'hui, il est temps de retisser les liens familiaux et de les rendre

plus solides. C'est donc sous l'impulsion de Patrick Laurendeau, membre du Comité directeur de la FSCF que les discussions ont été relancées. Ce nouveau projet « entre pleinement dans les objectifs de la FSCF qui, conformément à son projet de développement cherche à dynamiser ses actions territoriales », souligne Christian Babonneau lors du comité de pilotage FSCF-UGSEL en décembre dernier. Grâce au dispositif de structuration territoriale, les relations entre les deux fédérations ne seront que facilitées.

MUTUALISATION ET SYNERGIE

La convention stipule que les deux parties décident « d'élaborer un projet de collaboration commun qui permette le développement des activités des fédérations en s'appuyant sur la complémentarité de leurs actions ». Ainsi, plusieurs axes sont déjà arrêtés. Côté formation, la FSCF proposera une offre de formation d'Eveil à la motricité aux enseignants du primaire mais aussi partagera son habilitation nationale

BAFA (diffusion de l'offre dans les lycées). Tandis que l'UGSEL mettra à la disposition des animateurs, bénévoles, salariés et dirigeants de la FSCF, la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1). Concernant le périscolaire, le travail n'est pas encore abouti mais les opportunités ne manquent pas. La réforme des rythmes scolaires est une aubaine que la FSCF et l'UGSEL doivent saisir. « Il s'agit là de créer une continuité entre le temps scolaire et le temps associatif », déclare Daniel Renaud. L'UGSEL permettrait donc de faire le lien entre les associations et les établissements scolaires. Beaucoup d'autres actions sont à prévoir dans l'éducation corporelle, notamment dans le domaine des activités d'expression ou encore dans l'organisation de compétitions sportives et de manifestations culturelles et artistiques. Ce qui est sûr, c'est que les deux institutions possèdent un idéal d'éducation commun : « Contribuer à sa liberté et à sa dignité dans le respect de la personne. La compétition restera toujours un moyen et non un but », conclut Daniel Renaud.



LA FSCF ET SES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

La fédération pourra donc désormais compter sur le soutien de l'UGSEL pour s'inscrire dans le paysage sportif, culturel et social. Mais elle est aussi en lien avec des instances dites de représentation comme le CNOSF (Comité National Olympique du Sport Français), la COFAC (Coordination des Fédérations des Associations de Culture et de Communication) et le CNAJEP (Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire). La FSCF est membre de ces institutions qui la représente. Elle participe à des groupes de travail et des réflexions communes. Il en va de même pour la Fédération handisport et celle de sport adapté. Les liens résident dans des projets collectifs d'accueil de personnes en situation de handicap. Enfin, la FSCF signe des conventions d'objectifs dans le but d'obtenir des agréments financiers avec ses deux Ministères de tutelle à savoir : le Ministère des Droits de la Femme, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de la Culture et de la Communication.



Christian Babonneau, Président général de la FSCF et Daniel Renaud, Président de l'UGSEL ont signé la convention lors des Assises de Printemps.

EN PASSANT PAR LA LORRAINE...

C'est une bien sympathique tribu de lorrains qui, sous la houlette de Philippe Jullien, Président de la Ligue de Lorraine, et Philippe Renaud, Président du Comité de Meurthe et Moselle, ont accueilli à Tomblaine, dans la toute proche banlieue de Nancy, les quelques 190 participants à l'édition 2014 des traditionnelles Assises de Printemps de la Fédération Sportive et Culturelle de France. Lors de l'ouverture des travaux, ceux-ci n'ont pas manqué de rappeler les liens existants entre la région et la fédération, puisque le fondateur de cette dernière, le Docteur Paul Michaux, était originaire de Metz.





Plusieurs intervenants, membres du Comité directeur, de la Direction Technique Nationale et du siège fédéral, se sont succédés à la tribune afin de délivrer nombre d'informations et actualités aux représentants des ligues régionales et comités départementaux, responsables de commissions nationales, membres des relations territoriales et agents de développement, public cible du rassemblement. Convention d'objectifs, travaux du siège, informatique, communication et partenariat, formation, camp FICEP, signes administratifs, médical, séjour SoLeader, emplois d'avenir, loi relative à la modernisation de l'organisation et de la gouvernance

du sport, processus de décentralisation sont autant de sujets qui ont été abordés durant ces deux jours.

Le thème central du week-end : **Le projet de développement, un outil adapté aux réalités du terrain**, a été plus spécifiquement décliné en deux temps. Le samedi matin, une séance plénière a permis de revenir sur sa genèse et la méthode de travail en mode projet accompagnée par un consultant. Xavier Hannecart, Agent de développement de la Ligue Dauphiné-Savoie-Vivaraï, a conclu celle-ci par une citation : « *La différence entre un rêve et un projet, c'est que le projet a une date* ».

L'après-midi, c'est sous la forme de dix ateliers qu'ont été repris une (petite) partie des 11 axes, 33 programmes et 124 actions du désormais bien connu « PDF » (Projet de Développement Fédéral) : l'affiliation et la fidélisation de nos associations, le développement d'une offre de loisirs, la communication, la santé, la complémentarité entre activités, l'habilitation BAFA-BAFD, etc.

Enfin, la réforme des rythmes scolaires a vu Roland Bazin, Gérard Barreau, Julien Mary, Claude Schmit, Philippe Brault et Christian Babonneau (par ordre de prise de parole) confronter leurs points de vue à l'occasion d'une table ronde. Contexte juridique et objectifs de la réforme, positionnement des associations en tant qu'acteur des politiques publiques, ouverture à la sensibilité à travers le Parcours d'Education Artistique et Culturel, opportunité éducative, occasion d'initiatives, nécessité de contacts de proximité ont notamment été évoqués, le premier nommé concluant de façon positive : « *C'est souvent parce que nous n'osons pas que c'est difficile !* ».

Ces lignes s'achèvent par les mots d'introduction du Président général : « *Osons ! Innovons ! Proposons et construisons ! L'avenir de notre Fédération est dans nos cœurs, dans nos têtes et dans nos mains* ».



ENTREZ DANS L'ATELIER...

Le samedi après-midi était donc un temps consacré à la réalité du terrain. 10 ateliers ont été proposés pour répondre aux attentes des structures dans le but de soulever de nouvelles idées, de les concrétiser ou encore d'acquérir des outils et des méthodes de travail. Chaque participant pouvait s'inscrire à deux ateliers d'une heure et demi selon ses besoins.

Sous la houlette de deux animateurs, salarié du siège fédéral ou membre du Comité directeur, des groupes d'une dizaine de personnes ont partagé leurs expériences sur des sujets comme l'avenir de l'habilitation BAFA-BAFD, la complémentarité entre les activités culturelles et sportives, santé-bien-être, mieux être ou encore le développement d'une offre de loisirs. Assis en salle de classe, stylos à la main et bloc note devant soi, le rétro projecteur s'allume et tout le monde plonge dans une ambiance studieuse. Dirigeants de ligue, de comité ou encore agents de développement, tous sont venus chercher des conseils à appliquer dès leur retour.

Les objectifs étaient multiples. Côté participant, échanger des informations, actualiser leurs connaissances pour pouvoir adapter leurs pratiques. Côté animateur : faire un compte-rendu de ce qui se passe sur le ter-



rain, constater les difficultés rencontrées pour pouvoir aider au mieux les structures par la suite et mettre en place les actions nécessaires dans les différents domaines. Durant une heure et demie, le groupe de parole a alterné rappels théoriques et rapports d'expérience. Mais il a fallu faire face à l'hétérogénéité du public. En effet, les participants n'étaient pas tous au même niveau de

pratique. Certains étaient déjà très investis dans un projet alors que d'autres venaient le découvrir. Les ateliers ont été pour la plupart efficaces : le temps de parole a dû être réparti pour que le débat ne se transforme pas en témoignage. Source de motivation, pistes de travail, préconisations, les ateliers sont un échange de bonnes initiatives à développer dans sa région.



UN PROGRAMME FÉDÉRAL POUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Comment va se mettre en place le dispositif des emplois d'avenir au sein de la FSCF ? Le thème a été abordé le dimanche matin en séance plénière. Ces emplois qui visent à améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés remportent un grand succès dû en particulier au fait que l'Etat finance à hauteur de 75% la rémunération mensuelle au niveau du SMIC. Le hic, c'est qu'en interne, il n'est pas toujours facile pour une association ou un comité de réaliser un bon recrutement, de prendre en charge la formation et le suivi professionnel de « l'apprenti salarié ». Alors, avec l'aide de la fédération, les structures pourront réaliser un maillage territorial. Le concept étant qu'il y ai au sein de chaque ligue un chargé de développement qualifié qui coordonnerait les emplois d'avenir de la région. Le fondation contribuerait financièrement à la création de ces nouveaux postes. En contre partie, les ligues s'engageraient à promouvoir le dispositif des emplois d'avenir. Elles seraient en charge de repérer les besoins locaux et d'accompagner les employeurs ainsi que les tuteurs. Véritable soutien dans la formation et la professionnalisation du jeune, les ligues joueraient le rôle d'interface entre la fédération et les employeurs. « L'apprenti salarié » aurait accès prioritairement aux formations proposées par l'Institut FORMA' de la FSCF comme le BAFA-BAFD, le BPJEPS ou encore le CQP, diplômes professionnalisants dans les domaines de l'animation et du sport. La finalité de ce projet réside bien évidemment dans la pérennisation de l'emploi à long terme. Pour l'instant en pourparler,



le dispositif des emplois d'avenir est une priorité pour le développement territorial.

LES RYTHMES SCOLAIRES, UNE OPPORTUNITÉ POUR LE DUO FSCF/UGSEL

Avec le dispositif des emplois d'avenir, la réforme des rythmes scolaires était le second sujet abordé le dimanche matin. Plusieurs intervenants se sont succédés sur le sujet et notamment, Philippe Brault, Responsable national de l'UGSEL. Fort de leur signature de la veille, les partenaires de longue date que sont la FSCF et l'UGSEL ne vont pas manquer l'occasion de développer une offre durant les temps périscolaires.

L'objectif de la manœuvre est de garder une cohérence dans les propositions éducatives, en évitant l'externalisation d'apprentissages disciplinaires de l'école (EPS, Arts

plastiques), expose Philippe Brault. L'enfant doit bénéficier d'une continuité entre ses temps d'apprentissage, d'activités et de repos. Pour mémoire, le temps scolaire est de 24 heures hebdomadaires dispensées à tous les élèves. Le temps d'activité périscolaire (TAP) est le temps durant lequel un encadrement est proposé sur place, dans les locaux scolaires ou à proximité de l'école, aux enfants scolarisés. Il peut avoir lieu le matin juste avant la classe, sur le temps méridien ou le soir après la classe mais aussi les mercredis ou samedis matins selon les territoires. Et c'est justement ces créneaux qui posent difficulté pour les associations. Les bénévoles ne sont pas toujours disponibles ou alors il est difficile d'embaucher une personne pour effectuer un nombre d'heure réduit par semaine. La logistique n'est pas toujours simple non plus concernant les équipements et les transports notamment.

L'UGSEL aura donc pour mission de créer du lien entre les établissements et les associations. Ces relations seront matérialisées par l'établissement de conventions de partenariat et de labellisation des associations. Concrètement, un état des lieux des associations et des clubs va être effectué afin d'établir un annuaire de contacts pour mettre les personnes en relation et créer une synergie éducative.



Le Projet de développement fédéral est consultable sur le site : www.fscf.asso.fr (Téléchargement - Documents fédéraux)

POUR QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DEVIENNE UN RÉFLEXE AU QUOTIDIEN

Le développement durable, une notion un peu vaste mais qui finalement rassemble des valeurs auxquelles une majorité de personnes adhère : la citoyenneté, la santé, la solidarité, l'ancrage territorial. La multitude de champs d'actions fait que finalement il devient simple de participer à ce grand projet ministériel de la « Stratégie Nationale pour un Développement durable du Sport ». Le club de Saint-Amand-les-Eaux, signataire d'une Charte, un club de la FSCF, livre son interprétation du concept.

Veiller les consciences, là réside toute la difficulté du projet. Mais pour Antoine Deltour, Président du club de Saint-Amand-les-Eaux, le développement durable est devenu une priorité et un organe vital de la vie associative. Fort de son expérience lors de l'organisation du championnat régional de gymnastique artistique masculine en 2013, pour lequel le club a obtenu le label CNOSF, « l'homme vert » a voulu aller plus loin dans la démarche. Il a même intégré la Commission nationale du Développement durable en mai 2013. Au sein de son club réside maintenant une commission Développement Durable (DD), dans laquelle siège quatre personnes qui se sont penchées sur l'écriture de la fameuse charte. Tâche qui fut finalement assez simple puisque les membres se sont appuyés sur l'expérience de la labellisation de la compétition. « Il fallait donc juste mettre sur le papier ce qui avait déjà été fait », précise Antoine Deltour. Ainsi, dans cette charte sont énoncés dix objectifs parmi les neuf grands défis nationaux. Par exemple :

prévention contre l'obésité, proposer des jus de fruit issus de l'agriculture bio au lieu de soda et éviter la vente de bonbons lors des différents rassemblements, favoriser le covoiturage au maximum lors des déplacements, dématérialiser les palmarès en les faisant passer par clef USB ou encore respecter la parité homme/femme au sein du club. Initialement, « Une charte, un club » a été conçu pour les comités départementaux et les ligues de la FSCF. L'initiative s'est ensuite déclinée au niveau local par le biais des associations. Par cette charte, les structures s'engagent à élaborer 10 actions et à les respecter sur 2 ans renouvelable. Chaque comité et ligue signataire doit avoir un référent et organiser un événement innovant ou qui existe déjà lié au Développement durable. Ainsi, la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur a transformé le Tours Roucas, qu'elle organise depuis une vingtaine d'année en événement durable. Depuis 4 ans ce dernier possède le label CNOSF.

En contre partie, la FSCF fournit un kit de communication: la banderole des 9 défis, un kakémono et 10 affiches.

TOUT ÇA POUR QUOI ?

Les facteurs de motivation sont multiples. Déjà parce que « les politiques, les décideurs sont hypersensibles à ces démarches », souligne Antoine Deltour. Après avoir envoyé la charte au député-maire de la ville, « le dialogue a été plus facile et c'est un critère déterminant dans l'attribution des subventions par le du Conseil général ». La présence d'une personne « moteur » convaincue, engagée et soutenue par la direction de la structure est aussi indispensable. Ce fut le cas pour le club de l'Amandinoise. Une maman, professionnelle de la santé s'est complètement investie dans le projet. Enfin, le Développement durable véhicule des valeurs qui peuvent se retrouver dans celles portées par l'organisation : un investissement rentable dans la durée, en termes d'économies financières ou de mutualisation des expertises.



POUR LA PETITE HISTOIRE !
Le Développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » : citation de Madame Gro Harlem Brundtland, Premier ministre norvégien (1987). En 1992, le Sommet de la Terre de Rio, tenu sous l'égide des Nations Unies, officialise la notion de Développement durable et celle des trois piliers : économie, écologie, social ; un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.



© Fotolia - Papirazzi

9 DÉFIS

Pour s'inscrire dans la « *Stratégie Nationale pour un Développement durable du Sport* », la Fédération Sportive et Culturelle de France a remanié pour ses associations, ses comités et ses ligues les 9 défis nationaux. Un moyen de rendre la chose plus abordable. Un projet d'ailleurs parrainé par le Ministère de la Culture, celui du Sport et aussi celui de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Aux structures donc, maintenant, de réinterpréter ces défis. « *Le Développement durable, ce n'est pas seulement une action momentanée, lors d'un événement. Ce sont des actions qui doivent être mises en place au quotidien* », souligne Pascal Coquelet, Responsable national de la commission Développement durable et solidaire. Il en est bien conscient, pour que toutes les structures s'y mettent, il va falloir les accompagner. « *Nous allons mettre en place un guide, et définir les limites de nos actions. Il faut adapter les besoins et se mettre à la portée de nos structures* », précise-t-il. Le Développement durable doit s'inscrire dans nos styles de vie toujours plus rapides. « *Il faut que ça devienne un réflexe et que les actions soient accessibles à tous* ». Malheureusement, pour l'instant les préjugés polluent le Développement durable. Et Pascal Coquelet est le premier à le reconnaître : « *il est vrai que parfois c'est beaucoup de travail pour finalement une maigre récompense. C'est le cas par exemple pour le label CNOSF. C'est un dossier lourd qui prend du temps et qui finalement ne démarque pas l'événement significativement des autres* ». Mais dans le même temps il ajoute : « *Le problème c'est que si personne ne le fait, ça n'incitera pas les organismes influents à aider plus* ». Alors que faire ? La réponse reste encore floue mais ce qui est sûr c'est qu'adhérer à ce mode de vie, c'est être solidaire et prévoir l'avenir.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FORMATION

Pour que le message passe et qu'il reste ancré dans les esprits du plus grand nombre, la Commission nationale a jugé bon d'intégrer le concept à ses formations. Qui peut mieux transmettre les bons gestes que nos animateurs ? Ainsi, pour les prochaines sessions de formation UFF (Unité de Formation Fédérale), une partie Développement durable doit être mise en place. Mais comme le voudrait Pascal Coquelet, ce ne serait pas que de la théorie mais bien de la pratique et surtout de la réflexion.

A noter :

Il y a la possibilité pour les structures déconcentrées et les associations d'engager un jeune volontaire dans le cadre du dispositif de service civique sur une mission Développement durable. Cette mission spécifique leur permet de communiquer sur ce qu'elles font en matière de Développement durable (bon pour le CNDS), de relayer la politique de la FSCF sur leur territoire (écriture de leur propre charte), d'accompagner un organisateur dans la mise en place d'une éco-manifestation (éventuelle obtention du label du CNOSF). Cette manifestation peut-être locale, départementale, régionale ou nationale, sportive ou de loisir y compris les journées éveil de l'enfant.

Retrouvez les idées de l'association d'Antoine Deltour sur le : www.amandinois.org

Les Ligues les plus impliquées et leurs idées :

- **Dauphiné-Savoie-Vivaraï** : Le bureau de la ligue a élu un membre qui est en charge du Développement durable.
- **Lyonnais** : Ligue qui a le plus de manifestations labélisées CNOSF (manifestations sportives ou non, départementales, régionales ou nationales).
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur** : Relais sur le terrain des 9 défis et organisation de leur dernière Assemblée générale autour des défis.
- **Franche-Comté** : Organisation d'un BAFA Développement durable et à venir de nouvelles formations DD.

« L'Écologie relie chaque personne, dans sa vie quotidienne, aux enjeux planétaires »

Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Début avril avait lieu un remaniement ministériel. Alors que Manuel Valls devenait Premier ministre, Ségolène Royal prenait les commandes du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Dans la foulée, cette dernière présentait 6 chantiers concrets déclinés en 27 actions qui seront engagées d'ici l'été. Le mot d'ordre : la croissance verte, porteuse d'activité et d'emplois. L'objectif étant de créer 100 000 emplois dans les 3 années à venir. L'emploi est « au cœur » de son action a-t-elle déclaré.



Guide
d'accueil
des personnes
en situation
de handicap



Téléchargez le guide complet sur le site: www.fscf.asso.fr

LES ASSOCIATIONS, VECTEURS INDISPENSABLES DE LA VIE LOCALE

Fraichement élus, les maires et leurs équipes municipales devront développer des partenariats de qualité avec les associations pour être garants de la cohésion sociale sur leur territoire. Ils devront aussi choisir les modes de financement les plus adaptés pour contribuer au développement de ces dernières. Clubs sportifs, artistiques ou culturels, structures d'accueil de personnes en détresse ou en situation de handicap, les associations jouent un rôle important et non négligeable dans le quotidien des citoyens.

A lors que le gouvernement Ayrault, aujourd'hui remplacé par celui de Manuel Valls, a attribué le label Grande cause nationale 2014 à l'engagement associatif, les associations éducatives et sociales semblent indispensables à la démocratie locale. Avec 16 millions de bénévoles, les associations contribuent jour après jour à la construction d'une citoyenneté active. Leur mode d'organisation permet de lier les motivations des individus à un projet collectif. Elles regroupent en une même cause des personnes de tous horizons sociaux et par conséquent évitent le creusement des inégalités territoriales.

Economiquement parlant, les associations jouent un rôle majeur. A but non lucratif, elles comptabilisent pas moins d'1,8 millions de salariés associatifs en France avec un budget national équivalent à 3,5% du PIB. Moteur du développement local, leur contribution à l'attractivité des territoires est indéniable. Dernier élément à souligner, un cinquième des enfants du primaire au lycée est pris en charge durant les temps périscolaires par les associations.

UN FINANCEMENT PUBLIC FRAGILE MAIS NÉCESSAIRE

Le secteur associatif jusque là en croissance constante a subi en 2010 de nombreuses mutations qui ont conduit à la réduction des offres d'emplois. La récente crise économique n'a fait qu'envenimer les choses. Ainsi, dans un milieu qui tend à se professionnaliser, le financement figure tout en haut de la liste des priorités. Répartis de façon à peu près égale, les financements publics étaient cependant légèrement plus élevés que les financements privés. Tendance qui s'est inversée depuis 2011. Actuellement, les associations doivent aller chercher des ressources ailleurs. Dons des

« Depuis 2011, les financements privés surpassent les financements publics »

particuliers, mécénat, ventes aux usagers ou encore augmentations des cotisations représentent maintenant plus de la moitié du budget des associations. Pourtant, le financement public n'est-il pas le seul garant de la mixité sociale des publics bénéficiaires, de la richesse et de la diversité ?

LES COMMANDES PUBLIQUES PRIVILÉGIÉES

Un changement de philosophie dans le financement des associations mixé aux incertitudes juridiques qui planent sur les subventions, a conduit les collectivités locales à développer les commandes publiques. En droit français, le code des marchés public est le code regroupant les procédures que les administrations françaises et les collectivités locales doivent respecter lorsqu'elles passent une commande de biens ou de services. Autrement dit, il s'agit d'un achat de prestation qui donne lieu à une contrepartie financière directe. Mais ce mode de financement est-il vraiment adapté au soutien des initiatives collectives ? Selon le Mouvement associatif, qui réunit 600 000 associations, il est clair que le financement doit se faire sous forme de subvention. La subvention laisse toute latitude à la collectivité publique pour orienter son soutien vers les activités menées par les associations qui correspondent à son projet politique contrairement aux marchés publics qui correspondent à une com-

mande de prestation et qui par conséquent font disparaître la capacité d'initiative des associations et de leur fonction de repérage de besoins sociaux. La subvention révèle donc la décision politique des élus de soutenir une entité parce qu'elle contribue à l'intérêt général et à l'intérêt public local. Elle soutient l'engagement bénévole tout en respectant la forme, la spécificité et l'indépendance des structures associatives.

Le **Crédit Mutuel** propose pour aider les bénévoles, les dirigeants et créateurs d'associations le site associathèque. Un outil de référence incontournable, un lieu d'échange, d'informations et de services. Ce site est d'abord un univers d'information. Il se fait l'écho de l'actualité juridique, fiscale, comptable, sociale et événementielle. Il propose aussi des guides pratiques ainsi qu'une boîte à outils regroupant l'essentiel des documents à garder sous la main. Associathèque c'est également un univers de services accessibles à tout moment et conçus pour gagner du temps dans la gestion quotidienne. Grâce à une newsletter mensuelle, il est possible de rester au fait de l'actualité associative. Bref, ce site est une véritable aide pour tous ceux qui s'investissent dans le domaine associatif.

Plus d'informations sur : www.associatheque.fr

associathèque
Partenaire de votre engagement



UNE FORMATION

QUI DYNAMISE AUTANT LES JEUNES QUE LES STRUCTURES QUI LES ACCUEILLENENT

Faire des jeunes les formateurs de demain, leur offrir un départ positif dans leur future vie d'adulte ou tout simplement leur donner confiance en eux, là réside tout l'intérêt des stages BAFA-BAFD. Actuellement peu visible et peu connue par rapport à d'autres organismes, cette offre de formation doit s'étendre à plus de départements et être valorisée comme l'une des activités essentielles de la fédération.

« Le BAFA, c'est un truc qui ne s'oublie pas », scande un des participants à la session qui a eu lieu du 22 février au 1er mars à Rambouillet (78). Les vertus du BAFA-BAFD pour les jeunes ne sont plus à prouver. Durant les trois stages à effectuer pour obtenir leur diplôme, les participants développent des valeurs de solidarité, d'ouverture, de responsabilité et d'engagement. Permettre de le passer, c'est aussi la possibilité de faire le lien avec d'autres activités, comme un trait d'union entre le sport et la culture.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs (ACM). Il est accessible à toute personne de plus de 17 ans souhaitant intervenir dans le

domaine de l'animation socioculturelle. L'obtention de ce diplôme nécessite de suivre trois étapes de formation obligatoires : la session de formation générale, le stage pratique et la session d'approfondissement ou de qualification. Dernière étape qui permet de se spécialiser dans des domaines comme la petite enfance, les publics en situation de handicap, le Développement durable ou encore l'accueil périscolaire qui permettra de répondre aux demandes de l'Etat concernant la réforme des rythmes scolaires. Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) est un brevet d'État de cadre intermédiaire non professionnel qui prépare à la mise en place d'outils de gestion administrative, logistique, financière, matérielle, sanitaire et humaine dans un accueil de loisirs ou un séjour de vacances. Ce brevet a pour finalité de développer une mission

éducative et de diriger un accueil collectif de mineurs. Il est accessible à toute personne âgée de 21 ans minimum et qui est titulaire du BAFA ou d'un équivalent. Cette formation s'effectue en 5 étapes qui doivent être effectuées sur une durée maximale de 4 ans. Ces formations et la spécificité des stages d'approfondissement apportent un véritable « plus » d'expérience. En parallèle, la FSCF développe des stages pour passer le brevet de surveillant de baignade et le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). Deux éléments très recherchés par les directeurs de séjours de vacances.



« Le BAFA est l'occasion pour un jeune de prendre un départ positif dans sa future vie d'adulte »

Guillaume Dorai, Coordinateur national BAFA-BAFD

Pour se faire une idée de ce à quoi ressemble un stage BAFA : www.fscf.asso.fr (Formation-BAFA/BAFD)





« Il est certain que cela demande beaucoup d'investissements mais ils sont rapidement amortis et en valent la peine »

Isabelle Heurtin-Macé, Coordinatrice BAFA-BAFD pour la Ligue de Bretagne

UNE HABILITATION MENACÉE

Aujourd'hui, l'offre BAFA de la FSCF s'étend sur 11 des 22 régions en France métropolitaine, ce qui est le minimum requis au vu de la préservation de l'habilitation nationale comme l'a rappelé Anne-Marie Lemoine, Vice-présidente en charge de la formation, lors des Assises de Printemps. Les exigences ministérielles vont évoluer, « il va donc falloir trouver, aider et accompagner d'autres organisateurs qui souhaitent se lancer dans l'aventure », déclare Guillaume Dorai, Coordinateur national BAFA-BAFD. Concernant l'offre BAFA, elle est portée par quatre organisateurs dans trois régions. C'est peu mais le ministère ne donne pas de précision sur d'éventuels critères.

L'organisation de stages BAFA-BAFD demande des moyens humains, financiers et matériels. Néanmoins, ces investissements peuvent être rapidement amortis lorsque les stages se réalisent. « Je recommande aux organisateurs d'avoir une personne qui consacre au moins deux jours par semaine à la promotion et à la partie administrative relative aux déclarations et aux inscriptions des futurs stagiaires », préconise Guillaume Dorai. Cette personne pour la Ligue de Bretagne se nomme Isabelle Heurtin-Macé. Avec des stages organisés durant toutes les vacances scolaires à l'exception de celles de Noël, la coordinatrice a fait de cette formation un véritable atout. « Il est certain que cela demande beaucoup d'investissements », souligne-t-elle. Le lieu doit être accessible en transport souvent ce sont des structures scolaires qui, de fait, se retrouvent libres pendant les vacances. Elles doivent posséder un hébergement, un service de restauration, des salles d'activités et un espace extérieur. L'équipe de formateur est composée d'éducateurs, de professeurs mais aussi d'anciens stagiaires qui ont effectué un module de pré-formation de trois

jours pour pouvoir à leur tour transmettre leurs connaissances du milieu de l'animation.

La Ligue de Bretagne forme 350 stagiaires chaque année grâce notamment au développement de partenariats avec les lycées (il faut être âgé de 17 ans pour commencer la formation) moyennant une réduction tarifaire. « Ce qui joue en notre faveur c'est le bouche-à-oreille. Chaque jeune repart comblé et satisfait. Un climat de confiance s'installe entre les participants et les formateurs ; du coup d'autres jeunes veulent tenter l'expérience » souligne Isabelle Heurtin-Macé. Une expérience qui, au delà d'être professionnelle, se veut une expérience de vie.

DIRECTION LE CENTQUATRE

Les 25 et 26 mars derniers avaient lieu les Journées Jobs d'Été au Centquatre dans le 19ème arrondissement de Paris. La ligue Ile-de-France était présente pour proposer la formation BAFA. Une formation qui permet d'encadrer des enfants de 3 à 17 ans en colonies de vacances ou en centres de loisirs en France mais aussi à l'étranger. Une réelle opportunité pour trouver un job attractif durant la période estivale. Ce sont donc 60 personnes qui se sont assises le premier

jour au stand de Jean-Pierre Mellet, Directeur de formation de la Ligue Ile-de-France et Saïd Benrahoune, Coordinateur fédéral BAFA-BAFD. Les visites ont explosé le deuxième jour, mercredi oblige. Au total, ce sont près de 200 personnes intéressées qui se sont succédés contre 147 l'année passée. Cet événement regroupe un grand nombre d'acteurs professionnels les acteurs professionnels saisonniers. Au delà de la formation en elle même, il permet à Saïd Benrahoune de rencontrer des structures qui organisent des séjours de vacances et de les mettre en contact avec les jeunes qui souhaitent effectuer leur stage pratique (deuxième partie de la formation BAFA). Les Journées Job d'Été jouent un rôle non négligeable dans le développement et la valorisation de l'offre fédérale. Actuellement, les stages de la FSCF sont appréciés mais manque de visibilité. Il est donc nécessaire de mettre l'accent sur la communication et particulièrement en interne puisque les licenciés de la fédération ne représentent qu'une mince partie des stagiaires BAFA. Grâce à la promotion, des conventions avec des Conseils généraux, des mairies mais aussi des comités d'entreprise ont été signées.





Formez-vous aux fonctions d'animateur et à l'encadrement d'Accueils Collectifs de Mineurs



Pour plus de renseignements, connectez-vous sur www.fscf.asso.fr.

Révéler la passion qui vous anime.

Rejoignez-nous sur :  /laFSCF

LA PASSION

SE VIT EN FAMILLE

Chez les Guigon, le virus de la Gymnastique Rythmique et Sportive s'est transmis de filles en mère. Laetitia, la cadette, voue depuis 10 ans une véritable passion pour cette discipline. Portrait de cette jeune femme qui allie simplicité et réussite.

L'engouement de Laetitia pour la Gymnastique Rythmique et Sportive va bien au-delà de la pratique. Elle commence à s'entraîner à l'âge de 5 ans, voulant imiter sa sœur aînée. 8 ans plus tard, elle devient Championne nationale FSCF en individuel et par équipe. Actuellement, elle entraîne des enfants de 4 à 14 ans. Bien plus qu'un sport, c'est l'apprentissage de la vie que vient chercher Laetitia dans son club de Linas GR Seine Essonne. « J'ai appris le partage, l'autonomie. La GRS m'apporte sur le plan physique mais aussi mental : gérer mon stress, prendre confiance en moi, accepter la défaite ». Autant de choses qui sont primordiales dans sa vie de lycéenne. L'atout de la discipline pour Laetitia, c'est sa diversité : « On ne s'ennuie jamais ». Petit rappel pour les non-initiés : la GRS se pratique avec cinq engins différents (la corde, le cerceau, le ballon, les massues et le ruban) combinés à quatre groupes corporels (saut, équilibre, souplesse et pivot). « Quand je vais à l'entraînement, je cherche forcément à progresser mais j'y vais aussi pour passer de bons moments avec mes coéquipières. Ça me permet de me dépenser tout en voyant mes amies ». Des bons moments que notre jeune cham-

pienne a la chance de partager aussi avec sa mère. Secrétaire du club mais aussi juge, Anne-Marie l'a toujours beaucoup encouragée même s'il y a quelques contraintes : « Il faut parfois l'accompagner pour un championnat ou des entraînements pendant les week-ends ou les vacances et donc organiser son emploi du temps en conséquence de ça ». Mais bon, aucun regret car pour cette maman dévouée, « participer à une vie associative c'est s'entraider, permettre aux enfants de pouvoir pratiquer un sport et s'ouvrir aux autres ».

« C'est indispensable pour moi d'allier travail et détente »

PAROLES DE COACH, PAR CÉLINE BARJONET

« Laetitia a voulu s'inscrire à mes cours il y a maintenant 10 ans mais, avec regrets, je l'avais refusée car ceux-ci étaient déjà plus que complets. Du haut de ses 5 ans, Laeti savait déjà ce qu'elle voulait puisqu'au gala du mois de juin, elle ne m'a pas lâchée pour être sûre que je lui réserverai bien une place pour la rentrée suivante. Je garde

un très bon souvenir de cette soirée avec cette petite fille si mignonne qui me tirait par la main pour me montrer ce qu'elle savait faire. Elle était tellement rigolote et touchante !

Son enthousiasme n'a pas failli au fur et à mesure des années. Très vite, elle demanda à faire de la compétition.

Face à la grande souplesse de certaines copines, elle a de temps en temps douté mais a toujours su s'accrocher et son travail a payé jusqu'à obtenir le titre de Championne nationale en 2011 et à se hisser jusqu'au meilleur niveau de la FSCF.

Sa persévérance est un exemple pour les autres. »



LA FICHE

Nom : Guigon

Prénom : Laetitia

Age : 15 ans

Discipline : Gymnastique Rythmique et Sportive (GRS)

Club : Linas GR Seine Essonne

Personnalité préférée : Anna Rizatdinova, pour ce qu'elle dégage sur un praticable et son énergie

Meilleur souvenir : Tous les championnats nationaux sont de bons souvenirs mais l'année où j'ai été Championne fédérale, en 2011, reste un des meilleurs moments.

ENTRETIEN

AVEC MARTINE RÉGNIER, RESPONSABLE DE LA COMMISSION NATIONALE DE GRS

A la Fédération Sportive et Culturelle de France, chaque discipline possède sa commission. Cette dernière rassemble des personnes expertes dans le domaine qu'elles régissent. Le groupe veille au bon fonctionnement de l'activité tout en respectant le projet de développement fédéral.

QU'EST CE QUE LA GRS AU SEIN DE LA FSCF ?

La GRS représente 3% des licences de la FSCF. C'est une activité en croissance tant en nombre d'adhérents (+8% en 4 ans) qu'en terme de niveau. Elle permet une pratique compétitive à des gymnastes de tous niveaux et dont le temps d'entraînement est très variable. Les compétitions nationales sont ouvertes sans sélection et accessibles même aux « petits » niveaux. En 2013, la GRS est pratiquée dans 87 associations et regroupe 5329 licenciés sur 12 ligues. 84% des pratiquants ont moins de 18 ans et 99% sont des femmes. Les ligues les plus développées sont l'Ile de France, le Lyonnais et les Pays de la Loire.

QUELS SONT LES OBJECTIFS, LES PROJETS DE LA COMMISSION ?

L'objectif principal est bien sûr d'ouvrir la pratique au plus grand nombre dans le respect de l'intégrité des personnes. Nous voulons permettre aux femmes adultes notamment de poursuivre l'activité en développant la catégorie spécifique A+. Il est important aussi que nous puissions accueillir les personnes en situation de handicap. Actuellement, les formations ne sont pas accessibles à tous les publics. En effet, il est difficile pour les personnes qui travaillent d'y assister. Il faut donc réfléchir à des aménagements du calendrier. Nous avons pour projet de faire évoluer nos championnats et même de les regrouper dans un lieu unique. Nous travaillons sur la possibilité de créer des championnats multi-activités.



Pour finir, nous recherchons constamment l'amélioration de notre communication avec les réseaux locaux. Nous voulons mieux connaître le terrain pour aider au maximum à développer l'activité.

UN MOT DES FÉDÉRAUX QUI SE DÉROULERONT AU MOIS DE JUIN...

3 championnats nationaux FSCF auront lieu cette année avec la participation de 1100 gymnastes. Entre 60 et 80 juges seront présents sur chaque site. Pour les championnats National N1 et N2 la soirée du samedi est en général constituée d'une présentation des 3 ou 4 premières gymnastes de chaque catégorie à l'engin

qu'elles préfèrent. Nous appelons cela le Festi'Top ; l'occasion de pratiquer sa passion dans un esprit de fête, sans compétition. Cette année le Festi'top du National 2 aura lieu le dimanche matin car la compétition va se terminer tard. Il est suivi d'un court spectacle créé par le club organisateur ou par des associations locales invitées (danse, chant, sport spectacle, etc). Pour le championnat National 3 il n'y a pas de Festi'Top mais le palmarès du trophée Nicole Baulard sera présenté suivi d'un spectacle présenté par le club organisateur.

Plus d'informations sur le site : www.federalgrsjuvisyquincy.fr

A LA RECHERCHE DE PHILANTHROPIQUES

Pratique très développée aux Etats-Unis, le mécénat d'entreprise a connu en France un important développement depuis dix ans, notamment en raison des mesures incitatives apportées par la loi du 1er août 2003. Le mécénat d'entreprise peut être une manière très efficace de bénéficier de différents apports de la part d'une entreprise, dans le cadre de l'organisation d'une manifestation sportive ou culturelle. Unique condition à respecter, être une association d'intérêt général, c'est-à-dire ayant une activité non lucrative, et une gestion bénévole.

Le mécénat d'entreprise est un engagement libre de l'entreprise au service de causes d'intérêt général à but non lucratif (art, recherche, culture, sport, etc.) dans des activités qui sont exogènes aux siennes et qui s'inscrivent dans la durée, sous la forme d'un don financier de produits, de technologie ou d'un apport de compétences, sans recherche d'impact sur ses activités marchandes. Juridiquement, le mécénat ne doit en aucun cas faire l'objet de retombées commerciales quantifiables pour l'entreprise mécène, qui doit relever d'une démarche uniquement philanthropique.

Le mécénat doit donc être clairement distingué du parrainage ou « sponsoring » qui lui répond à une démarche purement commerciale, explicitement calculée et raisonnée en fonction de l'investissement initial. Le parrainage constitue une opération de publicité qui devrait normalement être imposable aux impôts commerciaux mais qui peut bénéficier d'exonérations.

DES DONN EN NATURE

Si le mécénat d'entreprise prend très souvent la forme d'un soutien financier, il est néanmoins possible de bénéficier d'autres types de soutien qui peuvent s'avérer très utiles pour une association. En effet, outre un apport financier, une entreprise peut, au titre du mécénat, faire un apport en nature. L'apport en nature s'exprimera à travers des dons de biens immobilisés (voiture, matériels informatique, meubles, etc), dons de marchandises en stock, ou encore par l'exécution de prestations de services (impression de documents par exemple), voire la mise à disposition de moyens matériels ou humains. Mais l'entreprise mécène peut également faire bénéficier d'apport dit de compétence, c'est-à-dire d'une mise à disposition de salariés de l'entreprise experts en une matière (gestion de projet) dans le but d'un accompagnement et d'un appui technique de plus ou moins longue

« Le mécénat peut aussi prendre la forme d'un apport de compétences »

durée. Enfin le mécénat d'entreprise peut consister en un apport technologique, apport qui permet de mobiliser le savoir faire, le cœur de métier de l'entreprise au bénéfice de l'association.

PRÉPARER UN ARGUMENTAIRE

Toute demande de mécénat d'entreprise doit se faire dans un but déterminé tel que l'organisation d'une manifestation. Il est donc nécessaire de commencer par l'élaboration d'un dossier complet présentant l'association ainsi que la manifestation à laquelle l'entreprise sera associée. Ce dossier doit également comporter des éléments financiers de type budget prévisionnel. L'apparence des supports papier ne doit pas être négligée car ils représentent le premier contact avec l'entreprise mécène. Plus un projet sera pensé à l'avance plus la réussite sera grande. La préparation doit donc se faire au minimum une année avant la date de la manifestation, afin de rencontrer les entreprises le plus tôt possible.

Il existe sans doute de nombreuses opportunités dans un bassin régional et contrairement aux idées reçues, ce sont généralement les petites et moyennes entreprises (PME) qui participent le plus au mécénat. C'est elles qu'il faut donc contacter dans le but d'obtenir un rendez-vous avec le Directeur général, responsable financier, voire le service communication s'il en existe un. Il est très important d'avoir une attitude active et sympathique donnant envie d'instaurer une collaboration. Un sourire et une tenue vestimentaire adaptée permettent

un entretien plus productif avec l'interlocuteur.

Lors de la première rencontre, il est important d'être dans une démarche commerciale, d'être très bien renseigné sur l'entreprise et de mener la conversation en présentant un dossier, qui lui aura été envoyé auparavant. Peut-être sera-t-il nécessaire de présenter ce qu'est le mécénat, et en tout état de cause, il est important d'avoir une demande précise à faire à l'entreprise. Pour cela, il faut faire preuve de persuasion en prouvant que votre manifestation peut avoir un intérêt pour elle : améliorer la communication et l'image externe de celle-ci, renforcer la cohésion du personnel autour d'un projet sportif ou culturel, c'est aussi un moyen de communication (faire apparaître le nom ou le logo de l'entreprise sur des supports de communication) et enfin, ce qui n'est pas négligeable, l'entreprise pourra réaliser une déduction d'impôts de 60% du montant du don.

Le bénéficiaire a également la possibilité d'offrir des contreparties aux mécènes dans la limite de 25% du montant du don comme par exemple la mise à disposition d'invitations à un événement sportif ou culturel pour l'entreprise ou encore la possibilité pour cette dernière d'organiser un événement de relations publiques dans les locaux de l'association (cocktail, soirée privée, stand, etc).

Une fois le premier contact établi, il est très important de relancer l'entreprise et de se rendre disponible ; elle pourra être force de proposition pour un projet, soyez donc à l'écoute de ses dirigeants. Il est nécessaire de soigner la relation avec un mécène afin que une collaboration soit reconduite et cela, durant plusieurs années.

Pour plus d'informations, contactez fscf@fscf.asso.fr

DES BOISSONS QUI COUPENT LES AILES

Boissons énergisantes et boissons énergétiques, il s'avère qu'un grand nombre de jeunes ne font pas la différence entre ces deux breuvages. Pourtant l'un répond spécifiquement aux besoins d'un sportif durant l'effort quand l'autre renferme un cocktail de substances qui, mélangées ensemble, ont des effets dramatiques sur l'organisme.

4,5 litres par mois, c'est la consommation moyenne de boissons énergisantes chez les étudiants. Un constat alarmant lorsqu'on connaît les répercussions que cela peut avoir sur la santé. « *Séparément, les composants ne sont pas dangereux mais additionnés et en surdosage ils se révèlent être un véritable poison. D'autant plus s'ils sont agrémentés d'alcool* » constate Charles Agenet, Médecin fédéral. Cela dit, il faut être honnête, les « energy drinks » comme on les appelle, peuvent donner la sensation, une fois avalés, d'avoir une forme olympique. L'explication est simple, les composants : caféine, taurine ou encore guarana, sont rapidement absorbés par l'organisme et ont donc un effet immédiat.

Les boissons énergisantes bénéficient d'une popularité accrue chez les adolescents. De plus en plus présentes en discothèque, mixées avec de l'alcool, on les retrouve aussi en tant que sponsors lors d'événements sportifs. La faute aux grandes marques de distribution qui laissent penser que les boissons énergisantes renforcent les capacités physiques.

DES RISQUES À NE PAS PRENDRE À LA LÉGÈRE.

Les consommateurs de boissons qui « donnent des ailes » sous-évaluent les risques qu'ils encourent. Une canette d'energy drink, c'est déjà l'équivalent de quatre tasses d'expresso. « *Une quantité largement supérieure à la dose recommandée pour les apports quotidiens en caféine* » précise Charles Agenet. Ajoutez à cela d'autres excitants comme la taurine, le guarana, la vitamine B et le glucuronolactone et on obtient des personnes qui deviennent irritables, nerveuses. Des troubles du sommeil, des tremblements et des vertiges peuvent aussi apparaître. Des symptômes cardiaques comme l'augmentation de la tension artérielle, infarctus, tachycardie ventriculaire et même arrêt cardiaque sont autant d'effets secondaires. Il faut également noter que, les energy drinks sont bourrés de sucre et donc contribueraient à l'augmentation de l'obésité. En connaissant tous ces facteurs, Charles Agenet a fait des ces boissons un combat. Il travaille activement à l'élaboration de supports de prévention qui seraient diffusés à terme dans les lycées et les structures que fréquentent les adolescents.

ET CHEZ LES SPORTIFS ALORS...

Durant une activité physique, la consommation de boissons énergisantes va à l'encontre de l'effet souhaité. Leur hyper-acidité et leur hyper-osmolarité provoquent une forte déshydratation alors que pendant un effort le corps a besoin d'eau. C'est aussi un diurétique qui augmente la perte de minéraux. Sur la durée, des lésions musculaires peuvent surgir comme des élongations ou des claquages. A l'inverse, les boissons énergétiques sont composées de glucide, de sels minéraux (que l'on retrouve aussi dans les boissons gazeuses) et de vitamines. Elles permettent de maintenir l'osmolarité et donc de garantir l'isotonie. Pour faire simple, l'isotonie est le fait que la densité de la boisson est proche de celle du sang. Cette propriété permet de rendre optimale son absorption au niveau de l'intestin. En conclusion, les boissons énergétiques oui mais les énergisantes (energy drinks) non ou alors en consommation réduite pour éviter les petits voire les gros pépins.



POUR FABRIQUER UNE BOISSON ÉNERGÉTIQUE :

- 1 bouteille remplie d'eau (1,5L)
- 1 pincée de sel
- 2 morceaux de sucre

Petite astuce si vous avez du mal avec le goût de ce breuvage, vous pouvez le diluer avec un sachet de thé de votre convenance.

Selon la durée de l'effort, les prises ne sont pas les mêmes. Pour un effort de moins d'une heure, il vaut mieux boire en grande quantité à la fin de l'activité. Pour les efforts plus long, il faut combler les dépenses énergétiques et donc boire toutes les 15 minutes. Pensez à prendre des fruits secs pour les pertes en potassium.

LES JEUNES : TOUTE UNE HISTOIRE

Le journal « Les Jeunes », du haut de ses 111 années d'existence, a traversé le temps. Il a changé de tête, s'est étoffé mais n'a pas pris une seule ride. Retour sur l'évolution du magazine historique de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

LES ORIGINES

Le premier numéro du bulletin fédéral de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France, devenue en 1968 Fédération sportive et culturelle de France, paraît le 5 janvier 1903 sous le titre « Les Jeunes ». Ce n'est alors qu'un simple encart de la revue « Patronage » qui rend compte jusqu'à cette date de la vie des sections sportives des patronages. Il devient autonome dès le 1er janvier 1905, quatre mois avant que la fédération n'emménage dans ses propres locaux au 5 place Saint Thomas d'Aquin où la rédaction est transférée. Léon Lamoureux prend alors en charge l'administration, vite secondé par Charles Simon. Ce « courrier de quinzaine » adopte le format journal sur 4 pages et devient hebdomadaire dès le 6 janvier 1906. Il paraît régulièrement jusqu'à la déclaration de guerre puis reprend avec une périodicité mensuelle sur deux pages seulement après une courte interruption de 3 mois.

ENTRE LES DEUX GUERRES

Le 1er janvier 1918, « Les Jeunes » redevient bimensuel puis hebdomadaire à partir du 15 janvier 1921, le format passant à 12 pages. Il conserve cette forme alimentée par des signatures illustres, aux côtés de celles de Paul Michaux puis de François Hébrard et autres grands responsables fédéraux ou autorités religieuses jusqu'à ce que le secrétaire général Armand Thibaudeau embauche Georges Pagnoud avec mission de transformer la publication en journal grand public à partir du 1er janvier 1939. Le journal se maintient contre vents et marées au début des hostilités avec un rythme de publication bimestriel à partir du 1er octobre 1939, comme en 1914, puis disparaît au mois de mai 1940. Il doit se fondre ensuite dans la première édition de la revue officielle vichyssoise, « Tous les sports ».

VERS LA MODERNITÉ

Le 1er octobre 1945 « Les Jeunes » réapparaît sous forme bimensuelle pour les masculins et mensuelle pour les féminines. En janvier 1947 les deux éditions sont regroupées en une revue unique alors que la FGSPF intègre le Rayon sportif féminin et troque son sigle



pour celui de Fédération sportive de France. « Les Jeunes » ne redevient hebdomadaire que 9 ans plus tard, le 15 janvier 1956 et adopte un nouvel en-tête le 6 janvier de l'année suivante. Robert Hervet, auteur d'une remarquable histoire de la FSF de 1898 à 1948, succède à Georges Pagnoud puis la relève est assurée en 1965 par Jean-Marie Jouaret, nouvel adjoint au secrétaire général Robert Pringarbe. L'année suivante le journal redevient bimensuel. L'éditorial, les comptes-rendus des comités-directeurs et des commissions techniques ainsi que le « Carnet de famille » complètent chaque exemplaire dont certains atteignent le volume d'un véritable magazine. Les articles de fond devenant de plus en plus importants, ce format magazine est adopté pour le n° 2448 de septembre 1996 et il passe à la couleur pour aboutir à une revue moderne de qualité.

ÉVOLUTION DES CONTENUS

Jusqu'en 1906 le journal est surtout l'occasion pour les dirigeants de fixer le cap et les stratégies, Charles Simon insistant à plusieurs reprises sur la nécessité pour les associations de se conformer à la récente loi de 1901. Il reste cependant ouvert à l'actualité

et en juillet 1906 une lettre ouverte de Pierre de Coubertin paraît simultanément dans « La Revue Olympique ». Les contenus deviennent plus généralistes à partir de juin 1907 où l'on relève la première publication des records fédéraux d'athlétisme puis en novembre un important article sur les Jeux olympiques. La culture historique prend place en avril 1909 avec un intéressant article sur la gymnastique éducative des Athéniens. En août 1911 un numéro exceptionnel sur 12 pages grand format donne les résultats complets du concours de Nancy. Plus tard, le numéro du 18 juillet 1919 reproduit les délibérations du Sénat rendant la préparation militaire obligatoire.

Après la première guerre mondiale, « Les Jeunes » rend compte de tous les grands événements de la vie fédérale : remise de la Légion d'honneur puis décès et enterrement du docteur Michaux, reconnaissance d'utilité publique de la FGSPF, grands concours : Paris 1923, Alger 1930. L'édition du 5 juin 1929 lance un concours pour l'élaboration d'un hymne fédéral qui paraît dans le numéro du 27 mars 1932. Le numéro du 21 mars 1937 fait part du règlement du nouveau certificat

d'éducation physique fédéral qui sert de modèle au Brevet sportif populaire national. Jusqu'en 1960 les articles de fond des «Jeunes» relèvent de trois personnes : le président général, François Hébrard et les présidents des commissions sportives et gymniques, Georges Audebourg et Gabriel Maucurier. Alors que le secrétaire général, Robert Pringarbe, fournit le bulletin en matière d'informations administratives, «Les Jeunes» s'enrichit d'articles techniques illustrés dus à Paul Massino et Georges Chautemps pour la gymnastique masculine puis à Claude Piard pour la gymnastique féminine et à Frédo Garel pour le football. Certains numéros sont plus spécialement dédiés à des événements exceptionnels de la vie fédérale (anniversaires décennaux, congrès) ou à une activité spécifique, en particulier le n° 2394 du 1er septembre 1990 dont 10 pages ½ sur les 12 traitent de la gymnastique.

Les Jeunes étaient imprimés en noir et blanc au format journal A3 (29,7 x 42) jusqu'au n° 2341. Pour des cas exceptionnels (anniversaires décennaux, congrès) le titre était en couleur. A partir du n° 2342 (novembre 1985), tout en gardant le format A3 le titre était en couleur, le plus souvent bleu, mais certains numéros spéciaux (dirigeants, formation, congrès) étaient imprimés en format A4 (21 x 29,7) et comportaient une couverture en couleur. A partir du n° 2448 (septembre 1996) le format est passé définitivement du journal (A3) au magazine (A4) avec photo de couverture, titres des articles et certains fonds de pages en couleur. Fin 1998 il est le seul bulletin des 94 fédérations sportives à parler des organismes génétiquement modifiés (OGM), de la couche d'ozone, de la pollution ... bref de sujets dépassant totalement le cadre étroit du sport et de la culture. La réglementation en vigueur conforte cette volonté de passer à une revue culturelle généraliste : la publication des résultats sportifs relatifs aux compétitions classiques est reportée à un numéro spécial annuel et les communications spécifiques aux diverses activités font l'objet de "lettres d'information" relatives à chaque commission. Les articles techniques publiés ne concernent plus que les initiatives exceptionnelles ou émergentes et celles qui font l'objet d'une politique gouvernementale volontariste. À partir du n° 2526 de mai 2011 une page, alimentée par la commission "Histoire et Patrimoine de la FSCF", est consacrée dans chaque numéro à une rubrique historique régulière qui replace la publication dans son contexte général.

D'après le texte introduit sur Wikipédia par la commission « Histoire et patrimoine » de la FSCF.



Créée en 1898, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun. Reconnue d'utilité publique, elle défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. La FSCF met un point d'honneur à la formation de bénévoles mais aussi de professionnels (Brevet Fédéraux, BAFA/ BAFD, BPJEPS, etc).

Forte de ses 230 000 licenciés et 1 650 associations affiliées, la FSCF propose des activités innovantes dans les domaines sportifs, culturels et socio-éducatifs. Elle encourage l'accès à la pratique d'une activité sous toutes ses formes : initiation, découverte, loisir ou compétition. Afin d'illustrer sa capacité à mobiliser et à développer le sport pour tous, la FSCF organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres, toutes placées sous le signe des valeurs qui l'animent.



ABONNEZ-VOUS

1 AN
5 NUMÉROS

15€

LES JEUNES

Je m'abonne au magazine LES JEUNES pour 1 an (4 numéros par an + 1 numéro Hors série) au tarif de 15 € et joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la FSCF

**PACK CADEAU
OFFERT**
pour toutes souscriptions individuelles à un abonnement
avant le 31 août

Nom :

Prénom :

Association :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Paraît 5 fois par an / prix au numéro : 4 euros

Février - Mai - Juillet - Septembre (Hors série) - Novembre

Coupon à découper ou à photocopier et à renvoyer accompagné de votre règlement à
FSCF - 22 rue Oberkampf - 75011 Paris
Service Abonnement Les Jeunes

Fiche inscription à télécharger sur le site de la fédération : www.fscf.asso.fr

Fait à : Le :

Signature + Cachet

Cap sur un an de vacances !

DANS LES VILLAGES CAP FRANCE



Du 1^{er} avril au 15 juillet 2014, entrez dans le club Cap France et tentez de gagner toutes vos vacances en famille de l'automne 2014 à l'été 2015 dans l'un des 100 villages Cap France, à la mer, à la montagne et à la campagne.

Devenez fan de notre page Facebook puis accédez au Club Cap France pour compléter ou renseigner vos préférences afin de recevoir des offres personnalisées pour vos séjours tout compris, en couple, en famille ou en groupe.

Le bonheur tout compris toute l'année à la portée d'un clic !

Je participe !
Connectez-vous sur www.facebook.com/capfrance

**Grand Jeu
Cap France**

Retrouvez toutes les actus de nos villages vacances et échangez sur Facebook, Twitter, les Blogs, Youtube et Instagram !

Suivez-nous...



www.capfrance-vacances.com

Extrait du règlement : La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Pendant toute la durée du jeu, les participants ne pourront participer qu'une seule fois au jeu (même nom, même adresse) et seule une participation par foyer (même nom, même adresse) est autorisée. 5 séjours d'une semaine pour un même groupe familial (mêmes noms de participants à chaque séjour), en pension complète pour maximum deux adultes et deux enfants de moins de 16 ans (minimum 2 adultes ou un adulte et un enfant de moins de 16 ans), dans une sélection des 100 villages CAP France (guide été 2014 et hiver 2014), d'une valeur maximale de 1820 €/semaine, à répartir obligatoirement comme suit : 1 semaine entre le 18/10/2014 et le 03/11/2014, 1 semaine entre le 20/12/2014 et le 05/01/2015, 1 semaine entre le 07/02/2015 et le 09/03/2015, 1 semaine entre le 11/04/2015 et le 11/05/2015, 1 semaine entre le 04/07/2015 et le 14/07/2015. Chaque séjour comprend : 8 jours et 7 nuits, l'hébergement dans les conditions définies par le village vacances d'accueil, la pension complète, boisson incluse pendant les repas (vin et eau), du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du 8^e jour, les activités et les animations définies dans le cadre du séjour (guide été 2014 et hiver 2014). **Conditions et règlement complet à télécharger sur www.capfrance.com**



Loisir



Initiation

Des activités pour tous
et sous toutes les formes !



Découverte



Compétition



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

www.fscf.asso.fr

Révéler la passion qui vous anime.